



**COMMUNE DE
MARTIGNY-COMBE**

Route de la Croix 32
Case postale 25
1921 Martigny-Croix

Martigny-Croix, le 30 mars 2018

Signalisation routière

En application de la législation sur la circulation routière (LCR + LALCR du 30.09.1987), l'Administration communale de Martigny-Combe soumet à l'enquête publique le dossier de planification du balisage des itinéraires de pistes pour VTT homologués selon LIML et le dossier y relatif de planification des modifications de la signalisation routière.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des plans au bureau technique communal pendant les heures d'ouverture. Les observations et oppositions éventuelles à l'encontre de cette demande sont à adresser par écrit à l'Administration communale dans un délai de 30 jours à partir de la présente publication.

L'Administration communale